

Tél :
Email :

URBA FRANCE EXPRESS

Vos références :

Nos références : **JV /**

NOTE D'INFORMATIONS : URBANISME & ENVIRONNEMENT

Mutation d'immeuble bâti ou non bâti sans modification de son état.

Commune : Avignon
Propriétaire (s) :
Lieu dit / Adresse :
Réf. cadastrales : Section : N° :
Contenance fiscale : 389 m²

INFORMATIONS GENERALES SUR LE BIEN

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU ZONAGE :

- ~ L'immeuble est classé en zone : **UTC**
- La zone UTC est une zone urbaine de transition à dominante de grands collectifs.

SERVITUDES D'URBANISME PARTICULIÈRES :

- ~ Intéressé par :
- Risque inondation Durance (Porter à connaissance) - lit majeur.
 - Zone tampon de 300 mètres autour du périmètre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).
 - Périmètre d'attractivité des TC zone 1.
 - Secteur de densité et hauteurs spécifiques ; bonus lié aux performances énergétiques.
 - Zone de publicité restreinte.
 - Zone à risque de retrait-gonflement des argiles : aléa modéré (anciennement "moyen").

DROIT DE PREEMPTION :

- ~ Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) : Simple.

MARGE DE REcul :

- ~ Néant en l'état actuel des documents graphiques.

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- ~ Néant en l'état actuel des documents graphiques.

Vos références :

Nos références : **JV /**

INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE

PLOMB :

~ L'ensemble du Département de Vaucluse a été classé en zone à risque d'exposition au plomb par Arrêté Préfectoral N° 2450 du 3 octobre 2000.

TERMITES :

~ Par Arrêté Préfectoral N° 821, en date du 6 avril 2001, classement de la Commune en zone contaminée par les termites ou susceptible de l'être à court terme.
~ Par Arrêté Préfectoral en date du 27 Janvier 2020, deux périmètres situés sur la commune d'Avignon sont identifiés en zone d'exposition au risque méréule.

RISQUES MAJEURS :

~ Feu de forêt, Inondation, Mouvement de terrain, Risque industriel, Rupture de barrage, Séisme - zone de sismicité : 3, Transport de marchandises dangereuses, Radon : catégorie 1.

PRISE EN COMPTE DE L'AMENAGEMENT :

~ Le Plan de Prévention des Risques (PPR) Inondation du Rhône a été approuvé le 20 Janvier 2000 et mis en révision le 7 mai 2002 (révision prescrite le 10 Octobre 2022).
~ Le Plan de Prévention des Risques (PPR) Inondation de la Durance a été prescrit le 7 Décembre 2011.
~ Le Plan de Prévention des Risques (PPR) Technologiques autour de l'établissement de la société EURENCO a été approuvé le 13 Décembre 2013.

ARRETES DE CATASTROPHE NATURELLE :

~ 22/10/2018 : Inondations et/ou Coulées de Boue survenue le 9 août 2018.
~ 16/07/2019 : Sécheresse survenue du 1er janvier 2018 au 31 mars 2018.
~ 17/06/2020 : Sécheresse survenue du 1er avril 2019 au 30 septembre 2019.
~ 19/09/2022 : Mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols survenue du 31 mars 2021 au 29 juin 2021.

INFORMATION ANNEXES :

~ Diverses Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).
~ Arrêtés Préfectoraux de protection de Biotope.
~ Zone Naturelle d'Intérêts Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF).
~ Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).
~ Périmètre Natura 2000.
~ Sites Classés.
~ Sites Inscrits.
~ Divers édifices protégés au titre des monuments historiques.
~ Association syndicale autorisée des canaux de la plaine d'Avignon.
~ Centre historique inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO (1995).
~ Délibération du 20 décembre 2007 : Institution d'un droit de préemption sur les fonds de commerce, les fonds artisanaux et les baux commerciaux. Modification du périmètre le 17 avril 2010.
~ Délibération du Conseil Municipal en date du 16 décembre 2011 : application de la taxe forfaitaire sur les terrains nus devenus constructibles.
~ Délibération : Participation pour non-réalisation d'aires de stationnement.
~ Arrêté du 6 Novembre 2012 : Territoire à Risque Important (TRI) d'inondation du bassin Rhône- Méditerranée : périmètre Avignon - Plaine du Tricastin - Basse Vallée de la Durance.

Vos références :

Nos références : **JV /**

DISPOSITIONS D'URBANISME :

- ~ Délibération du 8 octobre 2011 : approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- ~ Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du Site Patrimonial Remarquable (SPR) approuvé le 12 juin 2007, mis à jour par arrêté préfectoral du 5 janvier 2011.
- ~ Arrêté préfectoral du 21 novembre 2013 : déclaration d'utilité publique du projet de création d'un tramway, emportant mise en compatibilité du PLU.
- ~ Modifié le 19 décembre 2013.
- ~ Délibération du 30 septembre 2015 : approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU et du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du bassin de vie d'Avignon sur le secteur Saint-Ange.
- ~ Mis à jour le 26 avril 2017.
- ~ Arrêté préfectoral du 27 novembre 2017 : approbation de la modification n°2 du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV).
- ~ Délibération du 10 octobre 2020 : approbation de la mise à l'étude et la définition d'un périmètre de sursis à statuer concernant le secteur dénommé "Ilot Saint Charles" situé en intra-muros.
- ~ Délibération du 19 décembre 2020 : prescription de la révision du Règlement Local de Publicité.
- ~ Délibération du 24 avril 2021 : approbation de la mise à l'étude et la définition d'un périmètre de sursis à statuer au titre de l'article L.424-1 du Code de l'Urbanisme du secteur dénommé "Combe-Delorme / garage municipal".
- ~ Délibération du 29 juin 2021 : approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU (réaménagement du site de la Verdière à Montfavet).
- ~ Arrêté du 25 septembre 2021 : approbation de la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU (réaménagement du Pôle d'Echange Multimodal d'Avignon Centre).
- ~ Arrêté préfectoral du 13 décembre 2021 : prescription d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique et l'enquête parcellaire permettant l'instauration de servitudes d'utilité publique, du 6 janvier au 9 février 2022.
- ~ Approbation de la révision générale du PLU en date du 25 février 2023.
- ~ Arrêté préfectoral du 6 avril 2023 : prescription d'une enquête publique relative à la création d'une zone agricole protégée (ZAP), du 11 mai au 9 juin 2023.

Saint-Pierre-de-Perray le, 16/08/2023

URBA France EXPRESS
S.A.S au capital de 2 000€
RCS Evry 921 914 917

Tel : 04.90.06.30.40

Email : urba@ufe.com

Siège : 2 Rue de la Mare à Tissier
91280 Saint-Pierre-du-Perray

La présente note d'informations constitue un simple document d'information. Elle ne présage en aucun cas de la constructibilité du terrain et de ses prescriptions particulières (risques, servitudes...) pour lesquelles il est nécessaire de demander un Certificat d'Urbanisme (C.U.). Elle fait état des renseignements connus à ce jour dans les documents opposables aux tiers. Elle constitue un simple document d'information et ne peut en aucun cas être considérée comme une autorisation administrative

Département :
VAUCLUSE

Commune :
AVIGNON

Section : HM
Feuille : 000 HM 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 20/04/2023
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC44
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

U23

SELARL

Vos Réf. :

Commune	Avignon
Propriétaire	Mrs Frédéric
Adresse	38, Avenue
Réf. Cadastre	Section : - N° :
Surface	389 m ²

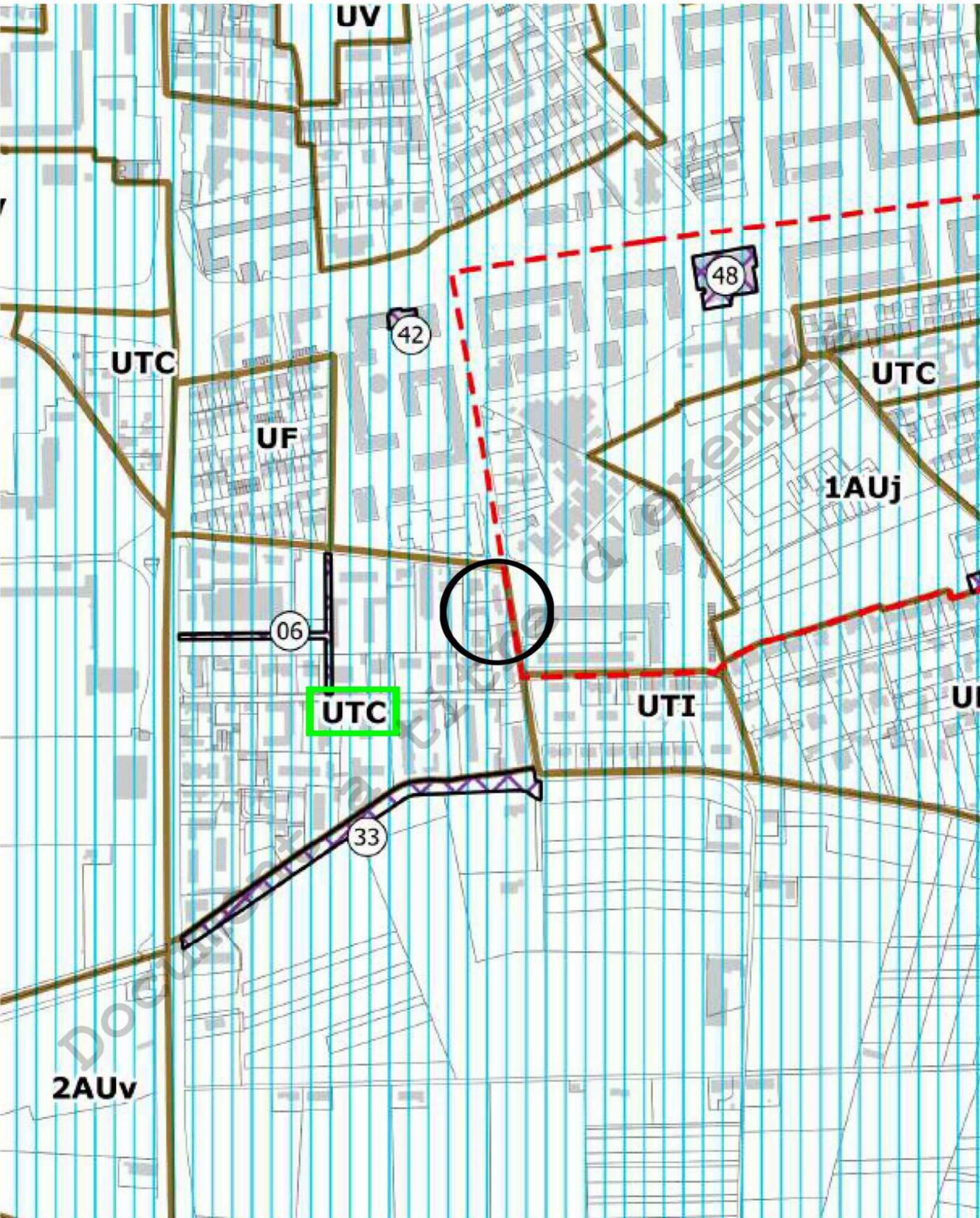
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
AVIGNON
Cité Administrative 84097
84097 AVIGNON Cedex 9
tél. 04 90 27 71 91 -fax
sdif.vaucluse@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Extrait du plan de zonage



LEGENDE

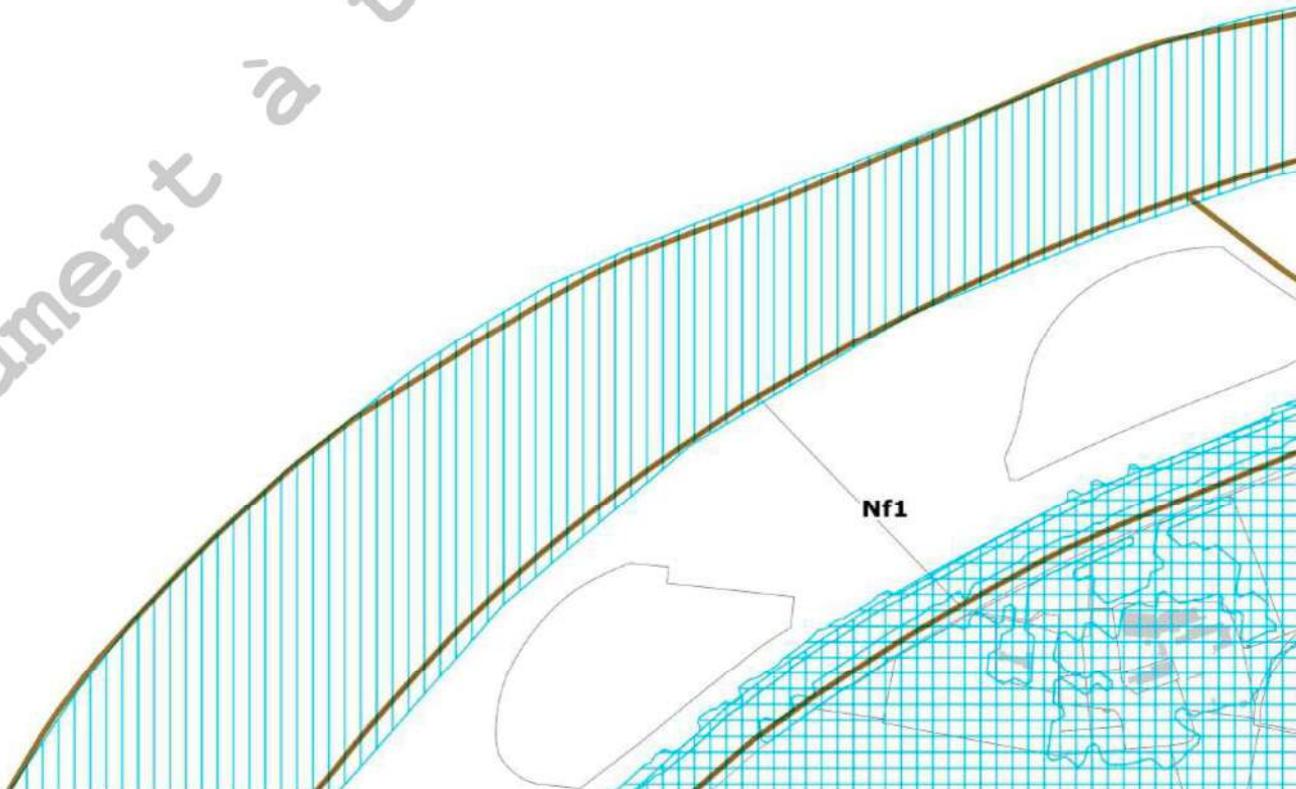
Zonages réglementaires

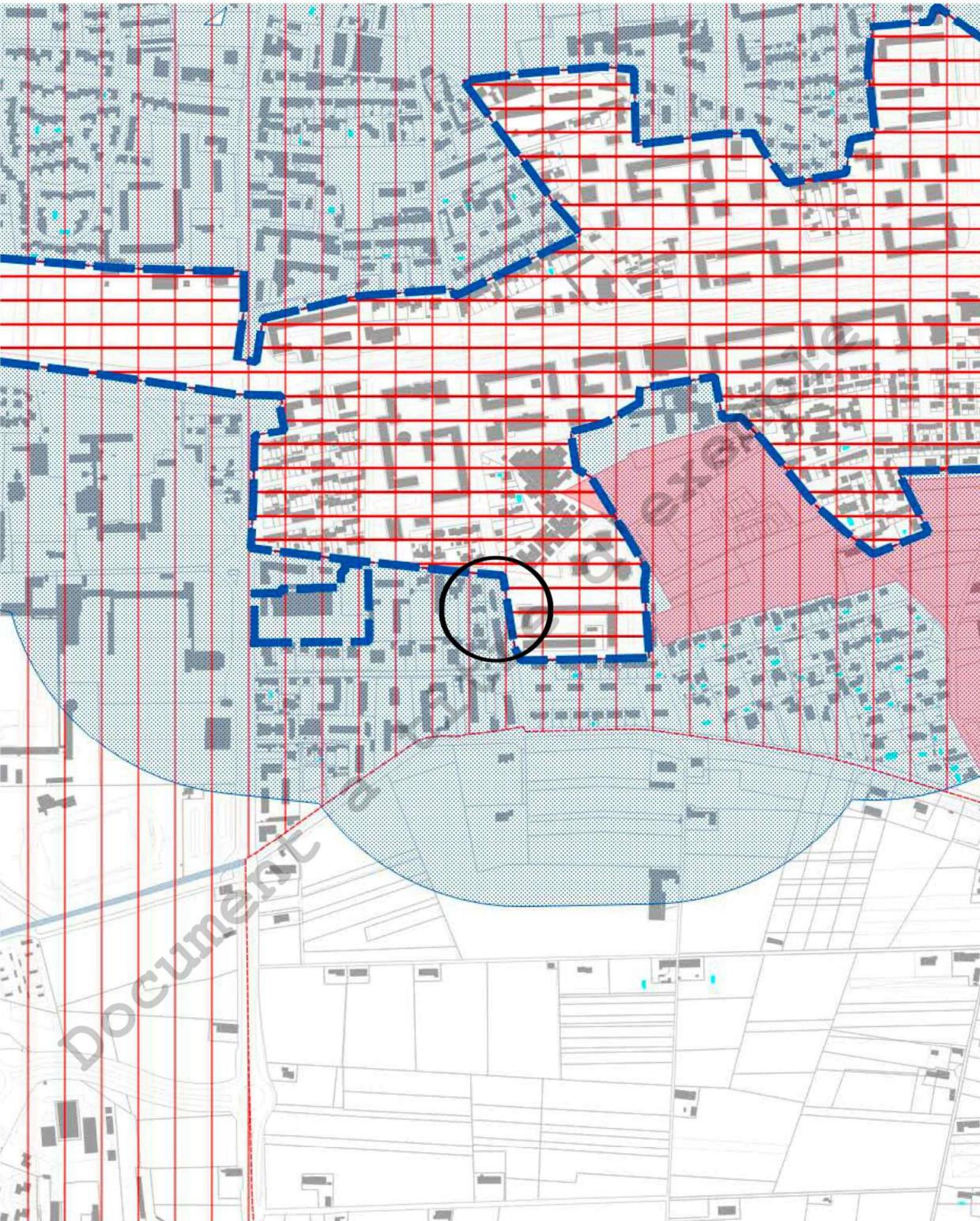
-  Limite de zone
-  Emplacements réservés
-  Périmètre soumis à OAP
-  Périmètre PSMV

Prise en compte du risque inondation

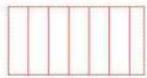
-  Risque inondation Durance (Porter à connaissance) - cf "annexes réglementaires 4.3.6"
-  Risque inondation Rhône (Projet de PPRI Novembre 2021) - cf "annexes réglementaires 4.3.7"

Les éléments concernant l'inondation sont présentés à titre informatif, il conviendra de se référer aux annexes réglementaires.





Plan des périmètres particuliers



Droit de préemption urbain



Droit de préemption urbain renforcé



Zone d'aménagement concerté



Secteur de programme d'aménagement d'ensemble



Périmètre de sursis à statuer



Zone tampon de 300 mètres

Document à titre d'exemple

